

L'impact économique de la franchise en France



La FFF s'est dotée depuis 2006 d'une étude d'impact récurrente sur le poids économique de la franchise, qui en mesure les impacts direct, indirect et induit sur l'économie française.

L'étude actuellement disponible porte sur les chiffres de l'année 2017, soit 1976 réseaux commerciaux ou de service utilisant la franchise en France en 2017. Ces réseaux comptent 74 102 magasins ou points de vente franchisés et 41 099 points de vente en succursale.

Pour les résultats des années précédentes, vous pouvez consulter le site de la FFF, www.franchise-fff.com

Du point de vue méthodologique, le calcul de l'impact économique s'effectue en considérant que les entreprises concernées par l'étude génèrent une série de flux successifs de biens et de services, avec leur traduction monétaire en termes de dépenses et de revenus. Ces flux peuvent être saisis à travers différents circuits :

- les achats et consommations intermédiaires (les entreprises effectuent des achats auprès d'autres entreprises situées sur le territoire national, qui à leur tour se fournissent auprès d'autres entreprises),
- le circuit de l'investissement,
- les salaires versés aux employés des entreprises étudiées; ces salaires sont dépensés et/ou investis et impliquent un nouveau flux économique de production de biens et de dépenses,
- les administrations publiques...

Les dimensions étudiées s'expriment en termes de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, d'emplois, d'investissement et de paiement d'impôts, taxes et contributions sociales.

TROIS ÉTAPES DANS LA PRÉSENTE RECHERCHE

1. identification de l'ensemble des activités effectuées sur le territoire national et spécifiquement liées à la franchise.
2. définition des indicateurs pertinents de mesure des impacts macroéconomiques, recueil des données pertinentes (*principales sources utilisées : enquêtes FFF, Euridile, Alisse*).
3. calcul des impacts
 - Les effets directs qui mesurent le poids économique direct de l'activité prise de façon isolée, c'est-à-dire sans intégrer les interactions avec le reste de l'économie.
 - Les effets indirects sur les branches qui résultent des achats et charges externes (consommations intermédiaires) nécessaires à produire et commercialiser les biens et services proposés.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES FRANCHISÉES

> Les effets directs

- Les **74 102 magasins franchisés des 1976 réseaux** génèrent à eux seuls un chiffre d'affaires de 59,55 milliards d'euros, compte non tenu de la tête de réseau. Ils emploient 388 069 salariés.
- Ces franchisés créent une valeur ajoutée de près de 16,27 milliards d'euros, consacrée pour moitié à la masse salariale, soit 8,82 milliards d'euros.

> Les effets indirects

Ces **entreprises franchisées** consomment des biens et des services. Elles génèrent :

- 49,23 milliards d'euros de CA.
- 283 810 emplois.
- une valeur ajoutée de 20,28 milliards d'euros.
- une masse salariale de 8,34 milliards d'euros.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES SUCCURSALES

> Les effets directs

L'étude s'est également appliquée à mesurer l'impact des **succursales** et autres entreprises des réseaux de franchise, dont la plupart, en effet, sont mixtes, créant aussi bien des points de vente en propre que des points de vente franchisés.

- Les **41 099 succursales** des 1976 réseaux considérés génèrent à elles seules un chiffre d'affaires de 86,56 milliards d'euros, compte non tenu de la tête de réseau. Elles emploient 400 338 salariés.
- Ces succursales créent une valeur ajoutée de 17,34 milliards d'euros, consacrée pour plus de moitié à la masse salariale, soit 9,26 milliards d'euros.

> Les effets indirects

Ces **succursales** consomment des biens et des services. Elles génèrent :

- 73,66 milliards d'euros de CA.
- 428 412 emplois.
- une valeur ajoutée de 31,18 milliards d'euros.
- une masse salariale de 12,74 milliards d'euros.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES TÊTES DE RÉSEAU

> Les effets directs

Les **têtes de réseau** emploient 15 174 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de près de 2,38 milliards d'euros, pour une valeur ajoutée de 1,13 milliard et une masse salariale de 0,64 milliard.

> Les effets indirects

Ces **têtes de réseau** consomment des biens et services. Elles génèrent :

- 0,90 milliard d'euros de CA.
- 4 183 emplois.
- une valeur ajoutée de 0,35 milliard d'euros
- une masse salariale de 0,13 milliard d'euros.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCHISE EN 2017

Points de vente franchisés

	CA HT en milliards d'euros	Effectifs salariés	Valeur ajoutée en milliards d'euros	Masse salariale en milliards d'euros
Directs	59,55	388 069	16,27	8,82
Indirects	49,23	283 810	20,28	8,34
TOTAL	108,78	671 879	36,55	17,16

Succursales

	CA HT en milliards d'euros	Effectifs salariés	Valeur ajoutée en milliards d'euros	Masse salariale en milliards d'euros
Directs	86,56	400 338	17,34	9,26
Indirects	73,66	428 412	31,18	12,74
TOTAL	160,22	828 750	48,52	22,00

Têtes de réseau

	CA HT en milliards d'euros	Effectifs salariés	Valeur ajoutée en milliards d'euros	Masse salariale en milliards d'euros
Directs	2,38	15 174	1,13	0,64
Indirects	0,90	4 183	0,35	0,13
TOTAL	3,28	19 357	1,48	0,77

*L'étude est menée tous les ans
par François Saint-Cast (Diagnostic & Systems).*